Répartition des frais de représentation des directions dans les différents commissions et associations cantonales et fédérales.

Nom et prénom du directeur / de la directrice : _____

Acronyme de la commission : _____

Développement de l'acronyme : _____

Participation rémunérée : ◯ non ◯ oui, montant par séance : CHF_____

Montant du jeton de présence prévu par la CEA : CHF_____

(CHF 150.- séance hors canton, 100.- séance au Jura ou en visioconférence)

Date de la séance	Durée effective	Nombre de jetons de présence

Total des jetons de présences à rémunérer : _____

Montant du défraiement : _____

Date : _____ Signature : _____